

RÉFLEXIONS SUR L'HISTOIRE ET L'HISTORIOGRAPHIE DU XXE SIÈCLE FRANÇAIS

Jean-François Sirinelli

Presses Universitaires de France | « [Revue historique](#) »

2005/3 n° 635 | pages 609 à 625

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130550440

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-historique-2005-3-page-609.htm>

!Pour citer cet article :

Jean-François Sirinelli, « Réflexions sur l'histoire et l'historiographie du XXe siècle français », *Revue historique* 2005/3 (n° 635), p. 609-625.

DOI 10.3917/rhis.053.0609

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Réflexions sur l'histoire et l'historiographie du XX^e siècle français

Jean-François SIRINELLI

Si l'histoire culturelle, sous ce nom ou sous d'autres étiquettes, a été, depuis plusieurs décennies déjà, au cœur de la démarche de nombre de « modernistes » ainsi que de quelques spécialistes du XIX^e siècle, sa légitimité et sa possible fécondité sont restées longtemps mal établies pour l'histoire du XX^e siècle. À cet égard, les années 1980 et 1990 ont bien été le moment où une telle légitimité a été établie et une telle fécondité démontrée. Dans les deux cas, le mouvement s'est fait en marchant, avec de nouvelles terres de recherche conquises, mais aussi du fait d'un indéniable gain épistémologique enclenché par plusieurs constats. D'une part, si l'historien tente de restituer un passé aboli et, donc, de reconstituer une réalité disparue, il sait bien que celle-ci est non seulement complexe mais, de surcroît, jamais perçue sur le moment dans sa réalité intrinsèque. Or l'histoire culturelle, s'intéressant aux opérations de saisie du réel et, tout autant, au sens pris par ce réel lors des mécanismes de perception qui sont en même temps des processus d'altération, se situe *de facto* au cœur de toute tentative historiographique de prise en compte du sujet tout à la fois agissant et pensant. Bien plus, d'autre part, une telle prise en compte, nécessaire pour l'étude historique de toutes les époques, revêt une plus grande importance encore pour le XX^e siècle, travaillé en profondeur par des vecteurs culturels de plus en plus puissants, qui interfèrent forcément dans ces processus de perception-altération. Ne pas placer l'histoire de ce XX^e siècle sous le faisceau éclairant de l'histoire culturelle expose à laisser dans la pénombre des clés essen-

tielles de sa compréhension. Au déficit historiographique qui aurait pu ainsi alors s'instaurer se serait ajoutée une manière de paradoxe : priver d'approche par son versant culturel l'histoire d'un siècle qui fut celui de l'enracinement d'une culture de masse de plus en plus dense et ramifiée. Cela étant, un tel constat induit plusieurs conséquences historiographiques, tant sur les approches possibles de ce siècle si proche mais déjà « siècle dernier » que sur l'établissement de sa chronologie fine¹.

Quand nous avons publié, Jean-Pierre Rioux et moi-même, *Pour une histoire culturelle* en 1997, cet ouvrage collectif ne concernait certes pas, loin s'en faut, le seul xx^e siècle, mais le fait qu'il ait dirigé par deux vingtiémistes et qu'il ait le fruit d'un séminaire qu'ils dirigeaient déjà à cette date depuis huit années n'était pas indifférent et livrait un indice, parmi d'autres, d'une donnée historiographique nouvelle : le dernier siècle du II^e millénaire entrant, au moment même où il se terminait, dans l'œkoumène de l'histoire culturelle. Mais devait-il relever des mêmes approches que celles déployées par cette histoire pour d'autres périodes ?

L'AGORA ET LA CITÉ

L'histoire culturelle, comme je le soulignais dans le texte – « Éloge de la complexité » – qui constituait la conclusion de cet ouvrage de 1997, permet notamment de mieux rendre compte de la complexité des réalités humaines. Elle autorise, en outre, l'analyse des processus variés de saisie de ces réalités par les individus et les groupes. En effet, elle se situe à l'interface du réel et de sa perception, et c'est même ce qui, par-delà les débats de définition, lui confère son identité : l'histoire culturelle s'intéresse aussi bien aux phénomènes de perception par une conscience individuelle qu'aux représentations collectives au sein des sociétés humaines. Dans les deux cas, il s'agit d'étudier le sujet pensant, dans ses composantes personnelles comme dans son insertion dans les mentalités, au demeurant multiformes, de son temps. Et, si l'on considère que le grand tournant historiographique par rapport à la

1. Ces réflexions ont été rédigées en même temps que la mise au point de l'introduction de mon ouvrage *Comprendre le XX^e français*, publié en 2005 aux Éditions Fayard. Pour des développements beaucoup plus étoffés sur les thèmes ici abordés, on se reportera donc à cette introduction ainsi qu'aux différents textes du livre.

situation des sciences sociales des années 1960 est le retour au sujet agissant et pensant, l'histoire culturelle est bien l'un des leviers d'une telle évolution. À la fois pied de nez aux tenants des corrélations lourdes qui enfermaient l'analyse des processus historiques dans des bastilles historiographiques et pied-de-biche permettant de l'en extraire, cette histoire a contribué à redonner du jeu et de l'air à des analyses historiques parfois trop rigides et passablement confinées. Le sujet, en effet, s'est progressivement trouvé libéré des prisons structurelles et deux champs de la discipline historique, notamment, s'en sont trouvés désenclavés. L'histoire politique a été dégagée de la gangue des corrélations lourdes socio-économiques : en son sein, désormais, le sujet agissant, acteur de l'histoire, retrouvait sa part d'autonomie. Quant à l'histoire culturelle, qui aide à appréhender le sujet pensant, elle redonnait à celui-ci une partie de son libre-arbitre.

Cette révolution était d'autant plus féconde qu'elle ne s'apparentait pas à une sorte de retour de balancier historiographique, éliminant le social du regard de l'historien. De fait, l'autonomie acquise par l'histoire politique vis-à-vis du socio-économique ne signifiait assurément pas la revendication de son indépendance : une histoire politique qui se réfugierait dans le « tout politique », avec notamment des amarres larguées vis-à-vis du social, rendrait compte d'une réalité amputée d'une partie de sa complexité. D'autant que, de surcroît, l'histoire culturelle, qui est forcément une histoire des écarts tant il est vrai que les modes d'appropriation du sens des choses par les groupes humains sont toujours différentiels, ne peut être dissociée du social. Avec, il est vrai, un autre aspect de la récente mutation historiographique : loin de se trouver évacué du champ d'analyse de l'historien, le social y reste très présent, mais à travers des modes d'élaboration où le culturel est parfois central. En d'autres termes, la culture apparaît à bien des égards comme une des modalités de structuration du social. Les formes d'expression et de réception culturelle ainsi que leurs vecteurs occupent indéniablement une place essentielle dans le métabolisme des sociétés.

Pour l'histoire du *xx*^e siècle français, et notamment pour son histoire politique, les effets induits par la prise en considération du sujet dans son aspect biface, tout à la fois agissant et pensant, sont capitaux. En grand angle, on dira que cette prise en considération permet, en premier lieu, d'élargir le champ d'analyse, passant de l'étude des institutions – dont elle facilite, du reste, une histoire profondément renouvelée – à l'analyse de la socialisation politique et, plus largement, du lien social. L'histoire culturelle du politique passe ainsi de l'agora à la Cité, entendue ici, en écho notamment des

travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, comme l'être-ensemble, la coexistence sociale, conflictuelle ou consensuelle.

Étudier l'agora, c'est, par exemple, se pencher sur les phénomènes d'opinion, essentiels en un siècle où, en France comme dans une partie des États voisins, triomphent mais aussi, dans certains cas, vacillent les régimes représentatifs. Les perceptions individuelles, agrégées et relayées, nourrissent, en effet, le débat politique par partis et groupes de pression interposés. Mais l'historien ne travaille pas seulement sur ces opinions, elles-mêmes principe actif des luttes électorales. Plus largement, il lui faut aussi sonder des représentations mentales plus diffuses mais tout autant constitutives des écosystèmes politiques : comment un régime est-il perçu aussi bien par une conscience individuelle que par un agrégat d'individus, et quels sont les mécanismes, au demeurant complexes, d'approbation et de ralliement, ou de déni et d'opposition, qui en découlent ? Tenter de répondre à de telles questions est précieux pour l'étude de la représentation de l'État, en permettant de dépasser l'analyse – nécessaire – des principes de *légalité* d'un régime politique pour prêter également attention aux processus de *légitimité* : comment un régime s'enracine dans un terreau socio-culturel et dans quelle mesure se constitue, éventuellement, un écosystème, que l'on peut définir comme un équilibre fragile entre un régime politique et le socle socio-culturel – une société, dans sa morphologie, mais aussi dans ses normes et valeurs – qui le porte. Les institutions dont se dote un groupe humain à une époque donnée, donc, mais aussi les mécanismes qui, en dehors même de l'éventuelle oppression, en facilitent le maintien et en favorisent la pérennité.

Cette notion d'écosystème, que l'on baptisera ici plus prosaïquement « système politique » en donnant son sens plein à cette expression, est essentielle pour une réflexion sur le xx^e siècle français. Les travaux de Maurice Agulhon, notamment, ont permis d'analyser la constitution, à la fin du xix^e siècle, d'un écosystème républicain : bientôt, la République n'est plus seulement d'imposition des vainqueurs aux vaincus mais d'assentiment du plus grand nombre. Dès lors, les cultures politiques jusque-là concurrentes de la culture républicaine ne seront bientôt plus, face à ce modèle victorieux et conquérant, que marginales, voire résiduelles². Pour autant, ce modèle dut

2. Je ne reviens pas ici sur la notion de culture politique, essentielle dans la mise en œuvre d'une histoire culturelle du politique. Cette notion souffre toutefois d'une volatilité de sa définition et d'une instabilité de son périmètre d'application. Une trop grande plasticité risquerait de la rendre inopératoire et elle connaîtrait alors, toutes proportions gardées, la même mésaventure que le concept de « mentalités ». On se reportera notamment, pour ce qui est de mon analyse sur ce point, à : Pour une histoire des cultures politiques, dans *Voyages en histoire. Mélanges offerts à Paul Gerbod*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, diffusion Les Belles Lettres, 1995.

affronter toutes les houles du xx^e siècle, et la piste de l'affinité politique – et non plus seulement idéologique, comme pour les intellectuels – est ici essentielle pour rendre compte du métabolisme de cet organisme vivant mais mutant qu'a été le modèle tertio-républicain issu des grands combats du xix^e siècle³. C'est là qu'une approche culturelle du politique permet de décrypter crises et ébranlements, en dépassant l'analyse – nécessaire – des principes de *légalité* d'un régime politique pour prêter également attention, on l'a dit, aux processus de *légitimité*. Et si de telles observations sont, bien sûr, valables pour toutes les époques, elles prennent une importance plus grande encore et revêtent une nécessité plus impérieuse pour les périodes où triomphent les régimes représentatifs et où ceux-ci, par essence, ne peuvent perdurer que si des mécanismes d'approbation implicite ou explicite fonctionnent et si des ralliements, de ce fait, s'opèrent.

Encore faut-il aussi s'interroger sur le fonctionnement de cet écosystème, en élargissant encore le périmètre d'analyse. Ces mécanismes, en effet, ont longtemps été envisagés avant tout à travers l'explication du vote, elle-même largement dépendante du modèle labroussien. Or si le vote et son analyse sont assurément fondamentaux pour faire l'histoire des systèmes représentatifs, qui concerne directement la France du xx^e siècle, ils ne peuvent que s'intégrer dans une démarche plus large et plus féconde, celle d'une histoire de la socialisation politique, indissociable de celle de l'affinité : pourquoi, sur le registre politique, se rapproche-t-on, éventuellement se regroupe-t-on, et, dès lors, adhère-t-on au même système de représentations collectives qui soude un groupe ? Ce xx^e siècle français doit donc être également saisi à travers une histoire des connivences et des sensibilités partagées, histoire qui s'inscrit parfaitement dans l'intérêt actuel par le sujet agissant et pensant. L'acteur, et notamment l'acteur sur l'agora, est en effet tributaire, dans l'action même qui lui donne cette identité d'acteur, des opérations mentales de saisie du monde qui l'entoure. Or, on l'a dit, une telle saisie ne débouche jamais sur la perception de la réalité mais de son reflet. C'est bien cette perception-altération qui, en fait, détermine les modalités de

3. Sur ce métabolisme, et avec cet angle d'attaque, je me permets de renvoyer à mon ouvrage *Aux marges de la République. Essai sur le métabolisme républicain*, Paris, PUF, 2001. Rédigé à l'occasion d'une contribution donnée à l'ouvrage collectif sur la démocratie française dirigé par Marc Sadoun chez Gallimard, ce livre a été pour moi une occasion, à la fin des années 1990, de proposer une lecture de cette histoire du xx^e siècle français – qui était dilatée ici vers l'amont des premières décennies de la III^e République. Et il constituait le pendant – plus politique – de l'approche culturelle de l'histoire de ce xx^e siècle que j'avais proposée trois ans plus tôt dans *Le temps des masses*, t. IV de l'*Histoire culturelle de la France*, publié en 1998 avec Jean-Pierre Rioux (rééd., Paris, Le Seuil, coll. « Points-Histoire », 2005) : j'y avais, pour ma part, rédigé les chapitres concernant la période 1918-1962.

l'action. Tout autant que l'histoire culturelle, et en osmose avec elle, l'histoire politique est donc concernée par la tentative historiographique de prise en compte du sujet tout à la fois agissant et pensant.

Cela étant, les acteurs du politique ne sont pas seulement mus par des analyses raisonnées ou des doctrines structurées. Interviennent, également, et tout autant, des perceptions moins élaborées, qui relèvent davantage de l'infra-politique. Et, pour les saisir, il est souhaitable d'élargir l'histoire culturelle du politique à des approches relevant davantage d'une démarche anthropologique. Ce qui, somme toute, réunit les deux branches possibles de l'histoire dite culturelle. En tout état de cause, c'est une tâche assurément complexe pour l'historien que de déterminer selon quelles modalités et avec quelle intensité ces perceptions plus diffuses, ces façons d'être, d'agir, de concevoir, de ressentir ont des retombées sur les comportements politiques. Le champ d'investigation ainsi dessiné, différent de celui des cultures politiques, est celui du réactif et du semi-conscient. Ainsi, le rapport à autrui, qui détermine la représentation qu'un individu ou une communauté peut avoir de l'Autre – le différent ou l'étranger –, ou le rapport à la vie et à la mort, qui détermine notamment celui à la violence donnée ou reçue, sont essentiels pour une pleine compréhension des phénomènes politiques. Tout comme l'idée qu'un individu ou un groupe peut se faire de l'égalité – et donc, indirectement, de la notion de propriété – ou de la liberté.

De tels registres d'analyse sont assurément essentiels, tant ils touchent à l'être-ensemble : pas seulement l'agora, donc, où se déploient les luttes politiques et s'éploient les cultures politiques, mais aussi, plus largement, la Cité, où s'organise, de façon conflictuelle ou consensuelle, la coexistence sociale : si les cultures politiques relèvent davantage de données immédiates de la conscience politique, avec ces sensibilités plus complexes nous sortons du discursif pour toucher à l'inexprimé. Inexprimé, certes, mais interférant avec les faits et gestes du plus grand nombre et contribuant ainsi au fonctionnement de la Cité et à la coexistence quotidienne de soi avec les autres.

JUSQU'EN 1962 : FRANCE EN GUERRES, FRANCE DE GUERRE LASSE

Ce passage de l'agora à la Cité et cet usage souhaitable, pour ce faire, de l'anthropologie historique sont-ils pour autant historiographiquement possibles sur l'ensemble du xx^e siècle français, et

notamment ses dernières décennies ? Nous verrons que la réponse est délicate et que se dessinent, en fait, pour l'histoire de ce siècle, deux configurations historiographiques successives bien tranchées. Mais c'est également dans le déroulement historique du *xx^e* siècle français qu'apparaissent bien deux versants nettement distincts. Et il est temps d'en venir, par-delà une réflexion préalable qui était nécessaire sur la trousse des outils souhaitables et sur le substrat épistémologique des approches possibles pour une étude renouvelée de ce *xx^e* siècle, à cette question essentielle : que dire, au bout du compte, en historien, de cette période si proche et déjà estampillée « siècle dernier » ? Quitte à revenir ensuite aux deux configurations historiographiques et à voir s'il y a corrélation avec ces deux versants historiques du *xx^e* siècle.

Ceux-ci sont dessinés par le contraste entre l'omniprésence puis la disparition de la guerre de l'horizon national. Tout historien travaillant sur le *xx^e* siècle français, quels que soient l'objet traité et l'approche adoptée, bute en effet forcément, à un moment ou à un autre de sa recherche, sur ce phénomène historique qu'est la guerre. Le constat est évident, notamment pour la période 1919-1939 : c'est alors que la société française tout entière est parcourue par une sorte de tendance lourde – de « trend » – pacifiste. Cette obsession de la paix est assurément le reflet et le contrecoup du coup de faux qui précéda. La guerre et la paix, indissociablement liées dans les représentations collectives d'une époque appelée... entre-deux-guerres, forment un couple structurel et structurant : ces représentations collectives façonnent les structures mentales de cette époque, et bientôt la plus grande partie des autres aspects – politique, social, économiques, culturel – qui animent et parfois divisent la communauté nationale sont jugés à leur aune. Mais, à bien y regarder, la guerre est sans cesse à l'horizon de cette histoire française jusque tard dans le siècle, au seuil des années 1960. Jusqu'en 1962, en effet, cette histoire française pourrait, à bien des égards, se résumer par une formule forte : la guerre, toujours recommencée. Durant près d'un siècle, de 1870 à 1962, l'empreinte de celle-ci a été profonde sur la vie et la conscience de la communauté française, remodelant les paysages, investissant le calendrier, imprégnant et saturant la mémoire. Certes, quand le *xx^e* siècle commence, il y a déjà trois décennies que la France est en paix et ce simple constat semble infirmer l'idée d'une tendance belliqueuse commencée en 1870. Sauf que la culture républicaine a été trempée par la guerre de 1870-1871 et que, au fil des trente ans qui ont suivi, bien des fièvres et des impatiences nationales ont été périodiquement réactivées par la présence encore vive du conflit franco-prussien. Le

cycle belliqueux, entendu au sens d'une succession de guerres mais aussi de leurs effets de traîne, est donc déjà bien enclenché au seuil du siècle passé, alors même que les coups de faux de deux guerres mondiales étaient encore à venir et que le choc de 1914-1918 allait se révéler sans commune mesure avec celui de 1870-1871.

Et dès lors, même si les deux guerres coloniales qui se sont relayées en Indochine et en Algérie, de 1946 à 1962, n'ont pas directement affecté le territoire métropolitain, les traces profondes de ces conflits successifs, de 1870 à 1962, se sont mêlées à notre histoire jusqu'à faire corps avec elle, touchant ainsi l'identité nationale elle-même et instaurant une relation complexe, entretenue au fil d'un siècle meurtrier jusqu'aux deux tiers de son cours, entre les Français et la guerre. Relation complexe, aussi, avec l'avversaire, la paix, que l'intensité du cycle belliqueux rendit si vive que celle-ci s'installa, par moments, au cœur des passions françaises. À tel point, du reste, on l'a vu, que l'on peut parler aussi, sans qu'il y ait contradiction avec l'existence de ce cycle belliqueux, de la présence de *trends* pacifistes, par exemple pour l'entre-deux-guerres. Le terme, en fait, est utilisable aussi bien pour caractériser l'omniprésence de la guerre que pour rendre compte de l'obsession de la paix.

Dans cette sorte de chaîne belliqueuse constituée de conflits successifs, il en est toutefois un qui pesa plus encore que les autres sur le métabolisme et les affects de notre communauté nationale. Entre 1914 et 1918, en effet, pour la première fois de notre histoire, c'est le pays tout entier, et non pas seulement sa jeunesse mâle, qui s'arc-bouta dans son effort de guerre, pour le premier conflit de l'ère des masses. La vision giralducienne, dans *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, d'un chœur de vieillards exhortant les plus jeunes à bien mourir est réductrice : certes, c'est bien cette jeunesse mâle qui fut immolée, mais ce sont ces masses tout entières qui s'en ressentirent, et pas seulement par les vagues du chagrin et du deuil ainsi occasionnées ni par l'onde de choc ainsi enclenchée sur les structures démographiques. Quand, quarante ans plus tard, Jean Guéhenno écrit en 1957, dans *La foi difficile* : « Nous ne cessons de payer cette saignée monstrueuse par quoi tout commença. Dans l'occident de l'Europe, le poids des hommes sur la terre fut changé », il songe certes à cette onde de choc et à cette jeunesse immolée, mais probablement aussi à ce qui « commença », ou plutôt se poursuivit, ce jeu de forces entre la guerre toujours recommencée et une aspiration pacifiste venue du tréfonds d'une nation saignée à blanc : nation en guerres, nation de guerre lasse, la France est bien prise, jusqu'au seuil des années 1960, dans l'état de ce jeu de forces.

De ce fait, par rapport aux flamboiements de la guerre, ce n'est pas le second conflit mondial, en dépit de son ampleur et de ses horreurs, qui confère au *xx^e* siècle français deux versants bien tranchés. Là n'est pas, en effet, la ligne de crête qui séparerait un adret, exposé à ces flamboiements, d'un ubac qui, après 1945, aurait été mieux protégé des radiations de la guerre. La France, au contraire, ne connut pas, après la Libération, d'après-guerre. C'est, du reste, une histoire singulière que celle de notre communauté nationale, qui, après 1944-1945, fut frappée de plein fouet par la double onde de choc qui traversa la planète entre cet immédiat après-guerre et le début des années 1960 : les guerres de décolonisation et la guerre froide. À bien y regarder, la France fut même le seul grand pays de l'époque à se trouver ainsi sur une sorte de site de confluence historique, au débouché des deux ondes. La Grande-Bretagne, première puissance coloniale, fut certes confrontée à quelques guerres de décolonisation, mais un communisme endogène réduit à la portion congrue fit, pour elle, de la guerre froide une question de diplomatie et de défense nationale et non un problème politique interne. À l'inverse, si les démêlés en Italie de Peppone et don Camillo sont le produit intérieur de cette guerre froide, l'absence à cette date d'un empire colonial italien plaça ce pays à l'écart de l'autre onde de choc. La France, pour sa part, sera à la fois le village de la plaine du Pô imaginé dans le roman de Giovanni Guareschi, fissuré par les effets de la cassure Est-Ouest, et une puissance dilatée à l'échelle mondiale que sa rétraction aux dimensions de l'Hexagone – formule forgée pour l'occasion – du fait de la décolonisation secoua durablement, seize ans durant, de conflit indochinois en guerre d'Algérie.

Ces ondes de choc furent d'autant plus fortes qu'un événement n'influe pas sur le devenir d'une nation par sa seule force cinétique. Il y réamorçait aussi des débats et des conflits plus anciens en réactivant des souvenirs momentanément assoupis et des crises apparemment enfouies. Et cela est vrai aussi bien au moment de la guerre froide qu'à celui de la guerre d'Algérie, où opéreront ces jeux et rejeux de mémoires. Tant il est vrai que les acteurs, sujets pensants et agissants, sont toujours tributaires des mémoires collectives, vives ou en sommeil, qui constituent le « logiciel » d'une époque ou d'un groupe humain. Au début des années 1960, au bout de neuf décennies de cycle belliqueux, ce « logiciel » était donc profondément marqué par l'empreinte des guerres.

LE POLDER

En même temps, il est vrai, si Jean Guéhenno évoquait encore en 1957 une telle empreinte – la « saignée » originelle et ses suites –, force est de constater que des ferments de renouvellement étaient alors déjà bien à l'œuvre, ferments qui, de surcroît, allaient bientôt s'inscrire dans une configuration nouvelle au début de la décennie suivante. Assurément, compte tenu de l'ampleur du second conflit mondial et des tragédies qui l'ont accompagné, en raison aussi de l'ébranlement qu'ont été pour l'histoire de notre communauté nationale la défaite de 1940, la mort d'une République, l'Occupation et ses drames, il peut paraître surprenant que ce conflit n'apparaisse pas ici comme la crête naturelle séparant en deux versants le xx^e siècle français. Et pourtant, de fait, c'est bien le début des années 1960 qui constitue une véritable ligne de partage des eaux. Ce qui s'est déroulé en France depuis le début des années 1960 relève bien d'un autre bassin d'écoulement et de décantation historiques. C'est, en tout cas, la thèse que l'on soutiendra ici : non seulement ce pays est désormais en paix, mais la métamorphose française qui s'enclenche alors le fait entrer – au moment même où son espace se rétracte pour la première fois depuis plus d'un siècle, et où il change donc, de surcroît, radicalement d'assiette géographique – dans une nouvelle phase de son histoire.

Bien plus, pour étudier une telle phase, la démarche de l'historien ne peut pas totalement relever des mêmes approches que celles dont relève le premier versant du siècle. D'une certaine façon, la ligne de partage des eaux des années 1960 constitue aussi une césure historiographique, et avec un tel constat nous retrouvons ce point essentiel : réfléchir en historien sur le xx^e siècle français, c'est à la fois tenter d'en dégager les lignes de force mais aussi forger les outils adaptés à une telle tâche. Or le constat de l'importance de ces années 1960 pour la mise en œuvre de chacun de ces deux objectifs confirme que ceux-ci sont consubstantiellement liés : si cette décennie dessine deux bassins chronologiques bien délimités mais aussi, tout autant, deux configurations historiographiques bien tranchées, c'est bien que ce changement de configuration est en fait induit par le passage d'un bassin chronologique à l'autre.

Un tel passage, il faut y revenir, s'opère bien dans les années 1960 : la France, sortie d'un *trend* belliqueux presque séculaire, est alors, de surcroît, emportée par la mutation la plus rapide

de son histoire, et l'historien, tout en ayant conscience des difficultés encourues, se doit d'investir cette décennie, sauf à se priver d'une clé essentielle pour comprendre le second xx^e siècle français⁴. Cela étant, parmi les difficultés inhérentes à un tel investissement, la première sur laquelle bute inévitablement le chercheur est celle, récurrente, de la légitimité d'une histoire du temps présent. Il y a une trentaine d'années, déjà, les historiens travaillant sur leur propre siècle avaient été confrontés à une question alors essentielle : devaient-ils, dans leurs recherches, passer le cap des années noires de la Seconde Guerre mondiale et aborder aux rivages du second demi-siècle ? La réponse, qui paraît évidente aujourd'hui, ne l'était pas forcément à cette date, en tout cas pour nombre d'entre eux. Mais, progressivement, l'historien, désormais, n'a plus été tenu de concevoir sa pratique comme une sorte de retour de cendres d'un passé totalement aboli. Même si ce passé-là restait légitimement le champ principal d'investigation de la recherche historique, il était dès lors admis qu'est également objet d'histoire cet entre-deux qui est placé à échelle humaine de l'historien par les phénomènes de contemporanéité et les réverbérations de mémoire et qui se retrouve ainsi entre passé aboli et temps immédiat. Si une telle mutation historiographique a pu, sur le moment, troubler ou irriter, un consensus s'est progressivement dégagé au sein de la corporation des historiens : Clio est déontologiquement habilitée et méthodologiquement armée pour prendre le pouls de l'histoire proche.

Pour autant, l'historien du temps présent n'a pas seulement, comme ses autres collègues, à se connaître lui-même et à en mesurer et en pondérer les éventuelles implications sur sa pratique. Il se trouve, de surcroît, directement impliqué dans ce jeu de forces complexe que sont, dans une société, les rapports entre histoire et mémoire. Non seulement, en effet, il est directement confronté, compte tenu de la définition de l'histoire du temps présent, à un tel jeu de forces – qui est, du reste, devenu, depuis deux ou trois décennies, un problème clé, tout à la fois méthodologique et épistémologique, pour cette histoire –, mais, de surcroît, sa propre mémoire, loin d'être seulement et banalement un tamis, est également un accélérateur de particules historiques : elle trie mais aussi réintègre rapidement dans le domaine historiographique des faits auxquels le recul historique n'a pas encore conféré leur densité définitive. Là encore, la prudence s'impose donc, car l'historien du temps présent dénaturerait sa démarche et en altérerait le sens s'il ne contrôlait

4. Je me permets de renvoyer, sur ce point, à Jean-François Sirinelli, *La France des sixties revisitée, Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001.

pas le flux de ces jeux et rejeux de mémoire. Et cette prudence est d'autant plus indispensable que cet historien est démiurge : il dessine peu à peu la trame du temps présent en exerçant son activité heuristique sur un segment chronologique en extension continue. Tel un paysan néerlandais, en effet, il a pour vocation de « poldériser » les décennies récentes, que le temps qui passe dégage comme autant de plages temporelles nouvelles à investir.

L'histoire du temps présent, on le voit, est donc à la fois l'affirmation d'un principe – l'histoire proche n'échappe pas au périmètre d'investigation de la discipline historique – et la mise en œuvre d'une pratique à géométrie variable – le périmètre investi est, par essence, un périmètre extensif. Cette histoire est donc indexée sur une échelle mobile du temps. Son œkoumène s'étend vers les nouvelles plages dégagées par l'écoulement du temps, tandis qu'il se rétracte vers l'amont, où les zones les plus « anciennes » entrent peu à peu dans le lot commun des périodes où le témoignage oral directement recueilli n'est plus une source importante, d'autant que, bientôt, elle cesse même d'être potentiellement captable par l'historien. On observera que cette échelle mobile du temps ne se réduit pas seulement à une translation chronologique progressive : les relèves de générations d'historiens et, de ce fait, les échelles différentes de rapport à l'écoulement du temps introduisent un autre paramètre d'étalonnage du rapport présent-passé. En d'autres termes, la zone temporelle qui est du ressort de l'histoire dite du temps présent ne se décrète pas : elle constitue bien une sorte de *polder*, mouvant par essence et sur lequel, de surcroît, les historiens-exploitants, d'âge variable, entretiennent un rapport différent avec le paysage environnant, lui-même en constant remodelage.

Pour l'heure, on l'a dit, ce remodelage se traduit par l'entrée progressive des années 1960 dans ce *polder*, tandis que l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, longtemps socle de l'histoire du temps présent, va rejoindre peu à peu la zone scientifique, tout aussi légitime mais d'une autre nature sur le plan épistémologique, de l'histoire du temps non présent – sans préjuger, bien sûr, des cicatrices toujours visibles et des plaies mémorielles qui, souvent, suppurent encore. Mais ces années 1960 ne se trouvent pas seulement, désormais, en front pionnier de l'histoire du temps présent par les effets purement mécaniques de cette « poldérisation » en cours. On l'a déjà souligné, elles existent aussi, et avant tout, par elles-mêmes, comme ligne de partage des eaux au sein du *xx^e* siècle français. De ce fait, leur statut de décennie historiographiquement émergente ne signifie pas seulement le gain d'une décennie supplémentaire gagnée par la discipline historique sur l'écoulement du temps. Cette émer-

gence permet désormais d'étudier en historien, et non plus seulement par le biais d'autres sciences sociales, une période clé et d'en confirmer le caractère historiquement déterminant. D'autant que cette décennie possède, en fait, une double densité historique : si ces *sixties* sont une période où le socle anthropologique de la France change à un rythme accéléré, elles ouvrent aussi une phase plus large, d'une vingtaine d'années, où ce changement se poursuit et produit ses effets en profondeur, à tel point que l'on peut parler d'une véritable métamorphose du pays, dans sa morphologie sociale comme dans les règles et les normes qui régissent et bornent en son sein les comportements individuels et collectifs. Il y a bien là, entre le milieu des années 1960 et celui des années 1980, Vingt Décisives de notre histoire nationale, nées au cœur des Trente Glorieuses mais survivant à leur disparition. Et le temps est venu de les étudier⁵.

Le second bassin chronologique du xx^e siècle français est donc, pour l'heure, tout à la fois dessiné par cette ligne de partage des eaux que sont les années 1960 et occupé par cette sorte de plaine alluviale de vingt ans dégagée par l'écoulement du temps et appelée à être progressivement « poldérisée » par l'historien. Si un tel investissement est d'autant plus nécessaire qu'il permettra l'étude par la discipline historique d'une phase décisive de notre histoire nationale, les implications historiographiques de l'installation de l'historien sur un tel bassin chronologique sont, à bien y regarder, considérables. Car celles-ci ne portent pas seulement sur les effets, semble-t-il maîtrisables, d'écho possible entre le passé proche devenu objet d'histoire et le présent dans lequel baigne l'historien, ni sur les jeux et rejeux de mémoire que celui-ci doit aussi maîtriser. Ce passage de l'histoire du temps présent à l'étude des dernières décennies du xx^e siècle pose également une autre question épistémologique tout aussi stimulante mais à la réponse bien davantage malaisée. Cette question est celle du recours, ou pas, pour l'étude de cette période proche, à des démarches relevant de l'anthropologie historique.

Pour ce qui est de l'histoire culturelle, en effet, aussi bien comme domaine propre que comme approche et regard d'autres phénomènes historiques, la définition la plus couramment partagée

5. Jean-François Sirinelli, Les Vingt Décisives. Cultures politiques et temporalités dans la France fin de siècle, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 44, octobre-décembre 1994. Cet article, publié il y a une dizaine d'années, se voulait, d'une certaine façon, programmatique. J'ai eu l'occasion d'y revenir ensuite dans plusieurs textes et, surtout, dans deux livres : *La France d'un siècle à l'autre. Dictionnaire critique*, publié avec Jean-Pierre Rioux en 1999, et *Les baby-boomers* en 2003. C'est pour explorer plus précisément les processus de changement à l'œuvre durant cette vingtaine d'années que je prépare actuellement un livre spécifiquement consacré à ces Vingt Décisives.

renvoie à la notion de représentations. Celle-ci, pour autant, n'a jamais été totalement stabilisée⁶. Certes, elle suggère une attention particulière portée au sujet – singulier ou collectif – pensant, mais incite aussi, on l'a dit, à porter attention à des structures plus enfouies. Dans la première acception, une démarche culturaliste en histoire proche est certes scientifiquement malaisée mais elle demeure non seulement souhaitable mais, de surcroît, intellectuellement nécessaire. Étudier l'agora, le point a déjà été souligné, c'est, par exemple, analyser les phénomènes d'opinion : les perceptions individuelles ou collectives constituent le tissu conjonctif de la vie politique, par partis et groupes de pression interposés ; elles nourrissent aussi les processus de *légitimité* et contribuent ainsi à la constitution – et, inversement, au dépérissement – des écosystèmes politiques. Mais ces phénomènes d'opinion constituent à la fois une expression et un jaillissement, et c'est bien là que la difficulté épistémologique intervient : enracinés dans le présent, qu'ils contribuent à tisser par les événements dans lesquels ils sont partie prenante et par les luttes et les enjeux qu'ils expriment, ils sont aussi l'affleurement de sensibilités plus complexes et découlant de périodes bien antérieures à l'événement autour duquel se cristallisent ces opinions. Ce sont, du reste, les spécialistes de l'histoire de l'opinion qui, les premiers, ont réfléchi sur ces interactions : les représentations collectives plus enfouies réapparaissent, plus ou moins altérées, au travers des opinions exprimées, formant un alliage avec les cultures politiques du moment ou, au contraire, les submergeant. Car, en tout état de cause, on l'a noté plus haut, les acteurs ne sont pas seulement mus par des analyses raisonnées ou des doctrines structurées. Interviennent également des perceptions moins élaborées qui pèsent également sur les façons de percevoir et d'agir, et touchent, de ce fait, à l'être-ensemble : pas seulement l'agora, donc, mais la Cité, entendue comme la coexistence sociale.

Cela étant, pour le forage de ces structures enfouies comme pour l'analyse, à une date donnée, du socle anthropologique d'un groupe humain et pour l'étude des processus de capillarité entre les deux, qui seule permet de rendre compte de l'état de la Cité ainsi définie, l'histoire des dernières décennies du xx^e siècle français ne peut pas déjà développer une réelle mise en œuvre scientifique, c'est-à-dire obéissant aux règles d'administration de la preuve. Si étudier

6. C'est la raison pour laquelle il m'était apparu souhaitable d'utiliser dans une double acception le verbe *représenter* dans la définition de l'objet de l'histoire culturelle que j'ai proposée en 1992 dans l'introduction du t. 2 (*Cultures*) de l'*Histoire des droites en France*, p. III (Paris, Gallimard). Définir l'histoire culturelle comme une double histoire du sens (circulation et signification) permet peut-être de préciser davantage le domaine d'investigation de cette histoire.

l'agora, au fil de ces décennies, paraît épistémologiquement possible – et une partie de l'histoire du temps présent s'est, du reste, développée autour de l'histoire politique, les deux montées en puissance historiographique s'opérant de conserve –, force est de constater qu'il n'en va pas de même pour l'histoire proche de la Cité. Pour l'heure, en effet, le dernier tiers du xx^e siècle ne peut relever d'une démarche d'anthropologie historique, ce qui la distingue de celle de la période antérieure. La ligne de partage des eaux dessine donc aussi deux bassins historiographiques bien distincts.

Pourquoi une telle impossibilité, en tout cas pour l'instant ? La réponse est à la fois historiographique et épistémologique. Si l'on considère, en effet, que l'une des tâches dévolue à l'anthropologie historique est de mettre à nu les structures les plus enfouies et d'analyser comment elles pèsent sur les représentations et les comportements collectifs d'un groupe humain, force est de constater qu'une telle démarche est récente en « histoire contemporaine » et que, de surcroît, sa mise en œuvre n'a pu encore toucher la pointe chronologique de cette « histoire contemporaine ». Rappelons que la terminologie universitaire française estampille de la sorte l'histoire des xix^e et xx^e siècles, période qui s'ouvre à l'écroulement de l'Ancien Régime, et que, au sein de cette « histoire contemporaine », toute démarche relevant de l'anthropologie historique a été longtemps sinon une *terra incognita*, en tout cas un territoire périphérique. Indéniablement, ce sont surtout l'histoire médiévale et l'histoire moderne qui ont d'abord été les sites privilégiés de ce type d'histoire et ce sont des spécialistes issus de ces périodes d'étude qui furent pionniers en la matière. Mais ce n'est pas seulement l'appartenance à cet avant-1789 des premiers pionniers de cette anthropologie historique qui l'a ainsi confinée en amont de l'« histoire contemporaine ». Il existait aussi une impossibilité quasi ontologique pour celle-ci à s'aventurer sur de pareilles terres : la recherche de structures plus enfouies et l'analyse du socle qu'elles constituent relèvent bien du champ de l'anthropologie historique, mais celui-ci ne peut englober que des sociétés éloignées de la nôtre. Le pacte anthropologique, en effet, est fondé sur l'éloignement, et le protocole scientifique qui en découle est clair : cet éloignement peut être engendré par deux facteurs. D'une part, la géographie : ce sont, dans ce cas, les kilomètres qui créent l'étrangeté – au sens d'une société qui nous est, de ce fait, intrinsèquement étrangère –, elle aussi au cœur du pacte anthropologique. D'autre part, la chronologie : ce sont alors les siècles qui constituent la distance et justifient, à la croisée de cette distance et de l'étrangeté qui en découle, une démarche d'anthropologie historique. Celle-ci porte donc, pour

paraphraser le titre d'un ouvrage de Peter Laslett qui étudiait l'Angleterre pré-industrielle, sur « un monde que nous avons perdu ». Du coup, les XIX^e-XX^e siècles, en raison d'une proximité chronologique plus grande et d'une position au-delà du point de basculement essentiel qu'est 1789, paraissaient exclus de l'aire de déploiement de l'anthropologie historique.

Mais, progressivement, les travaux de Maurice Agulhon, d'Alain Corbin ou d'autres historiens spécialistes du XIX^e siècle ont permis de faire entrer ce siècle de plain-pied dans une telle aire. L'auteur des *Marianne*s, notamment, a formulé explicitement sa conviction que l'histoire des représentations n'était pas seulement destinée à éclairer des sociétés de l'âge pré-révolutionnaire. Cette conviction, brillamment mise en pratique dans son œuvre et dans celles de quelques autres, a, par un effet d'entraînement, permis une sorte d'*exeat* historiographique : l'autorisation de sortie de démarches relevant peu ou prou de l'anthropologie historique en dehors de la période avant 1789 et leur acheminement vers des champs chronologiques plus proches – en l'occurrence, le XIX^e siècle entendu, dans une acception large, jusqu'en 1914. L'enrichissement par ces dix-neuviémistes de cette maison commune qu'est la discipline historique n'a donc pas consisté seulement en un apport de connaissances, ce qui est, somme toute, le lot commun, mais aussi en une fenêtre supplémentaire éclairant ces connaissances d'une lumière nouvelle.

Vus depuis l'étude du XX^e siècle, quels pouvaient être les effets induits par une nouvelle fenêtre ainsi ouverte ? Assurément, répondre à une telle question est malaisé, car les processus historiographiques sont toujours à combustion lente. En même temps, il est déjà possible d'avancer deux éléments de réponse à une interrogation qui constituera probablement l'un des grands enjeux historiographiques des années à venir. Ces éléments sont imbriqués l'un par rapport à l'autre et ils sont reliés au constat de l'existence de la ligne de crête historique courant au fil des années 1960. Il apparaît bien, en effet, que l'ampleur de la métamorphose française au fil de ces Vingt Décisives qu'ont été les années 1965-1985 a déjà fait du pays d'avant cette métamorphose « un monde que nous avons perdu », relevant par là même d'une démarche d'anthropologie historique. En d'autres termes, cette ligne de crête est également historiographique : la mutation a été telle que le principe de distance et d'étrangeté joue bien, désormais, pour la période qui va du début du XX^e siècle à l'orée des années 1960. C'est une nouvelle configuration historique qui apparaît à cette date, tandis qu'un monde s'engloutit rapidement, qui fera bientôt figure, pour les nouvelles générations, d'Atlantide.

La ligne de crête des années 1960 dessine ainsi un bassin historiographique, celui d'un monde qui leur fut antérieur et qui est désormais passible d'une démarche d'anthropologie historique. C'est notamment la France de l'entre-deux-guerres, dont l'histoire politique a déjà de longue date été éclairée par de nombreuses et précieuses études, qui doit être revisitée à la lumière nouvelle d'une telle démarche. Comme, de surcroît, cette France est également travaillée, entre 1919 et 1939, par de puissants vecteurs culturels fondés sur le son et sur l'image animée et bientôt sonorisée, il y a bien là, à la croisée de l'histoire socio-culturelle et de l'histoire culturelle du politique, un champ d'investigation prometteur. Et une telle remarque reste valable pour la France de la IV^e République.

En revanche, l'historien de 2005 vit dans une France qui est, largement, le produit des Vingt Décisives. Le principe de distance et d'étrangeté n'opère donc pas pour les décennies de l'autre côté de la ligne de crête, ce qui, du reste, confère une importance encore plus grande à celle-ci. Par rapport à l'éclairage nouveau de l'anthropologie historique, elle dessine bien un adret et un ubac, et le *polder* de l'histoire du temps présent reste, pour l'heure, à l'ombre, privé de ces lumières prometteuses. Ce qui, toutefois, ne signifie pas que toute histoire des décennies proches se fasse avec des teintes grises. Ou, pour le dire autrement, les incertitudes épistémologiques de cette histoire du temps présent, et leurs conséquences méthodologiques, ne doivent pas pour autant retarder la mise en œuvre du *polder*. Même si, de fait, celle-ci ne peut se faire en recourant à l'ensemble des outils utilisables pour les périodes d'avant la grande mutation, elle demeure non seulement souhaitable mais nécessaire.

Jean-François Sirinelli est professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur du Centre d'histoire de Sciences Po (Fondation nationale des sciences politiques). Ses travaux portent sur l'histoire culturelle et politique de la France au XX^e siècle. Dernières publications : *Aux marges de la République* (2001), *La culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui* (en codirection avec Jean-Pierre Rioux, 2002), *Les baby-boomers* (2003).

Mots clés : années 1960, histoire culturelle, temps présent, anthropologie historique, histoire politique.

Key words : *the 1960s, cultural history, present time, historical anthropology, political history.*